

La Pénétration Bancaire et le Développement des Villes d'Haïti

RAULIN L. CADET¹
CHRISTOPHE PROVIDENCE¹
JEAN-BAPTISTE ANTÉNORD^{1,2,3}

Institutions d'appartenance :

¹Centre de Recherche en Gestion et en Economie du Développement (CREGED), Université Quisqueya (Haïti).

²Centre de Techniques de Planification et d'Économie Appliquée (Haïti).

³Faculté des Sciences Économiques et Sociales, Université de Lille (France).

Résumé

Ce papier entend vérifier si le niveau de développement des villes aussi bien que la proximité de ces dernières entre elles sont liés au niveau de pénétration bancaire en Haïti. Notre travail s'appuie sur les tests de l'indice global et des indices locaux de Moran. Deux indicateurs de développement sont utilisés pour analyser le lien avec le taux de pénétration bancaire. Il s'agit du taux d'établissements de santé disposant de lits et de la couverture des villes en électricité. Les résultats révèlent que le taux de pénétration bancaire est élevé dans les villes dont les plus proches voisines ont un niveau de développement élevé. Ils révèlent aussi une poche de pénétration bancaire uniquement dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, suggérant l'existence d'un faible niveau de compétition entre les banques. Si la pénétration bancaire est importante, pouvant contribuer à rendre le crédit plus disponible, il est nécessaire de garantir un minimum de développement des villes afin d'y attirer les banques.

Mots clés : *Pénétration bancaire, Inclusion bancaire, Interdépendance spatiale, Développement, Villes, Haïti.*

5.1 Introduction

De plus en plus de recherches concluent que le développement du secteur de la finance contribue à la croissance économique (BELINGA et al., 2016 ; SAMARGANDI, FIDRMUC et GHOSH, 2015 ; EMECHETA et IBE, 2014 ; KING et LEVINE, 1993). Néanmoins, BERGER, HASAN et KLAPPER (2004) aussi bien que SAMARGANDI, FIDRMUC et GHOSH (2015) révèlent que le développement financier peut aussi avoir un impact négatif sur la croissance

©Les auteurs • 2021 • 

Cadet, Raulin L., Christophe Providence et Jean-Baptiste Anténord (2021). La pénétration bancaire et le développement des villes d'Haïti. In: Cadet, Raulin L., Christophe Providence et Bénédicte Paul (Eds), Accès aux biens et Services en Haïti - Banque et Développement. Editions Pédagogie Nouvelle et Université Quisqueya, Port-au-Prince. https://doi.org/10.54226/uniq.ecodev.18793_c5

lorsqu'il dépasse un certain seuil. Ces derniers travaux ajoutent une nuance concernant le lien entre le développement du secteur financier et la croissance économique, sans contredire les conclusions des premiers. Tenant compte de cette littérature qui révèle l'impact positif du secteur financier sur la croissance, on peut comprendre qu'une économie a besoin d'être financé pour croître plus rapidement et se développer. En fait, le financement de l'économie ne se restreint pas au niveau national. Il est important de considérer sa répartition spatiale (PROVIDENCE, 2015).

Si le secteur financier est très développé dans certaines économies, dans d'autres, comme Haïti par exemple, le seuil auquel font référence BERGER, HASAN et KLAPPER (2004) aussi bien que SAMARGANDI, FIDRMUC et GHOSH (2015) ne constitue pas un problème. Car de telles économies sont encore loin d'atteindre un tel seuil, au regard du niveau de développement de leur secteur financier. En Haïti, par exemple, les banques sont peu présentes dans les villes autres que celles qui entourent Port-au-Prince, la capitale politique du pays. Certes, des institutions de microfinance viennent pallier à la faible présence des banques dans les villes de provinces. Mais, offrant du crédit surtout à des entrepreneurs du secteur informel, les taux d'intérêt des institutions de microfinance sont généralement plus élevés que ceux pratiqués par les banques, afin de tenir compte du niveau de risque encouru auprès du secteur informel. Dans un tel contexte, la faible présence des banques dans les villes de province ne favorise pas le développement de projets d'affaires d'envergure en dehors de la zone métropolitaine de Port-au-Prince.¹

Il est donc important que le taux de pénétration des banques soit renforcé dans les villes de province, afin de rendre le crédit plus accessible. Ceci pourrait contribuer au développement économique des villes d'Haïti, en stimulant l'entrepreneuriat local. En ce sens, les banques participeraient au développement des villes. Evidemment, leur contribution au développement des villes doit impliquer non seulement la croissance des activités économiques, mais aussi un processus de transformation sociale qui améliore les conditions et la qualité de vie de la population de ces territoires (PROVIDENCE, 2015 ; BERNARD et VICENTE, 2000 ; PECQUEUR, 1989).

En dépit de l'impact positif que le financement bancaire pourrait avoir sur le niveau de développement économique des villes, il faut se rappeler que les banques sont des entreprises qui recherchent la maximisation du profit, même lorsqu'elles opèrent dans une économie en développement (CADET, 2009). Dans ce cas, il est donc possible qu'elles ouvrent des succursales uniquement dans les villes dont le niveau de développement a déjà atteint le seuil minimal permettant aux banques de maximiser leur profit. Il est aussi possible que la pénétration bancaire dans une ville soit non seulement fonction de son niveau de développement, mais aussi de celui des villes qui l'entourent. C'est-à-dire, il peut y avoir une relation spatiale entre la pénétration bancaire et le niveau de développement des villes.

Ce papier vérifie alors si le niveau de développement des villes aussi bien que la proximité de ces dernières entre elles sont associés au niveau de pénétration bancaire en Haïti. Pour atteindre l'objectif de notre étude, nous réalisons le test développé par MORAN (1950). Les variables utilisées sont le taux de pénétration bancaire, le taux de

1. Ces communes qui constituent la zone métropolitaine de Port-au-Prince sont : Carrefour, Cité Soleil, Croix-des-Bouquets, Pétion-Ville, Port-au-Prince, Tabarre.

disponibilité des soins de santé, et la couverture en électricité. Les résultats révèlent, de manière significative, que le taux de pénétration bancaire des villes est élevé dans celles dont les villes voisines ont un niveau de développement élevé. Ils révèlent une poche de pénétration bancaire dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince où d'ailleurs le niveau de développement est le plus élevé.

La principale implication des résultats de notre papier est la nécessité d'assurer un minimum de développement dans les villes où l'Etat souhaite augmenter le taux de pénétration bancaire. L'Etat doit donc s'assurer du décollage du développement des villes, pour attirer les banques et stimuler le développement du secteur financier qui ne doit pas se confiner uniquement dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

Le papier est organisé en cinq sections. Celle qui suit l'introduction, la seconde, présente la méthodologie du travail et la description spatiale des données. A la troisième section, les résultats du test de Moran sont présentés. Puis, les résultats sont discutés à la quatrième section, suivie de la conclusion.

5.2 Méthodologie et description des données

La méthodologie adoptée tient compte de notre hypothèse d'interdépendance spatiale du degré de pénétration bancaire des villes. Notre analyse s'appuie sur l'économétrie spatiale, notamment sur le test développé par MORAN (1950). Il nous permet de vérifier s'il existe une interdépendance spatiale entre les villes, en ce qui a trait au niveau de pénétration bancaire. C'est-à-dire, il indique si le niveau de pénétration bancaire d'une ville est expliqué par celui de ses villes voisines. Le test de Moran est aussi utilisé, dans notre travail, pour décrire le lien entre le niveau de pénétration bancaire et le niveau de développement des villes. L'indice global de Moran, notée par I , mesure alors l'autocorrélation spatiale globale, pour le territoire considéré. Il est calculé comme suit :

$$I = \frac{N}{\sum_i \sum_j w_{ij}} \frac{\sum_i \sum_j w_{ij} (x_i - \bar{x})(x_j - \bar{x})}{\sum_i (x_i - \bar{x})^2} \quad 5.1$$

Dans l'équation de la statistique de Moran, N est le nombre total de villes, et x est la variable pour laquelle I est calculée. Les indices i et j indiquent les villes, sachant que i est différent de j . Quant à la notation w_{ij} , il s'agit des différents éléments de la matrice de pondérations spatiales. Ces éléments correspondent à la distance des centroïdes entre les villes i et j . Nous testons l'hypothèse nulle que $I=0$. La valeur de I appartient à l'intervalle -1 et 1 . Si $I=0$, il n'y a pas d'autocorrélation, donc pas d'interdépendance spatiale.

Les éléments de la matrice des interactions pourraient être mesurés à partir de données binaires indiquant si une ville est contiguë avec une autre. Mais, nous optons pour le calcul des distances entre chaque ville et ses plus proches villes voisines, à cause de la présence de plusieurs îles sur le territoire d'Haïti. Ces îles n'ont pas de frontières contiguës à d'autres. En fait, c'est la distance entre les centroïdes des villes qui est calculée. Il s'agit de l'option adoptée dans un cas similaire par DALL'ERBA et LE GALLO (2005). L'option du calcul des distances des centroïdes est aussi adoptée par GARRETT,

WAGNER et WHELOCK (2005) qui analyse la régulation bancaire des états des Etats-Unis d'Amérique, non pas pour la raison évoquée précédemment, mais parce que la mesure binaire assume un poids identique à toutes les frontières entre les villes.

Pour normaliser les éléments de la matrice des interdépendances spatiales (W), nous adoptons la méthode de KELEJIAN et PRUCHA (2010). Alors, les w_{ij} de la matrice W sont divisés par le minimum des totaux des lignes et de ceux des colonnes. L'avantage de cette approche est de normaliser tous les éléments de la matrice W par une même valeur, comparativement à la normalisation par le total de chaque ligne qui conduit à une mauvaise spécification des modèles d'analyse spatiale. Bien que l'objectif de notre travail ne soit pas d'aboutir à une régression spatiale, nous savons que l'approche de normalisation affecte le résultat du test de Moran et des valeurs des indices locaux de Moran. Alors, il importe d'opter pour celle qui produit des résultats robustes.

Comme critère d'évaluation du test d'autocorrélation de Moran, la probabilité associée à I est utilisée. En adoptant le seuil standard de significativité de 5%, nous rejeterons l'hypothèse nulle d'absence d'autocorrélation si ladite probabilité est inférieure ou égale au seuil susmentionné. Dans le cas contraire, nous acceptons l'hypothèse nulle. Si nous rejetons l'hypothèse nulle, nous concluons qu'il y a évidence statistique d'autocorrélation spatiale. Dans le cas contraire, nous indiquons qu'il n'y a pas d'évidence statistique d'autocorrélation spatiale.

Le test de Moran expliqué ci-dessus est global, concernant toutes les villes. Or, il est possible qu'il n'y ait pas d'interdépendance spatiale entre certaines villes et leurs plus proches voisines. L'autocorrélation peut être, par exemple, positive de manière globale, alors qu'elle est négative lorsque l'on considère certaines villes. D'où l'importance des tests désagrégés de Moran qui fournissent des informations sur l'autocorrélation de chaque ville avec ses plus proches voisines. Nous calculerons les indices d'autocorrélations locales développées par ANSELIN (1995). Ils seront représentés sur une carte thématique, en tenant compte du seuil de significativité de 5%.

Les variables considérés par notre analyse sont le taux de pénétration bancaire, le taux de disponibilité des établissements de santé dans les villes d'Haïti, et la couverture en électricité. Les données qui permettent le calcul du taux de pénétration bancaire sont collectées à partir des sites internet des banques. Ces dernières indiquent la liste de leurs succursales leurs adresses. Ces données sont à jour jusqu'au mois d'août 2018. Quant aux données relatives aux établissements de santé, elles proviennent du dernier rapport statistique du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP, 2015). Les données relatives à la couverture en électricité proviennent de l'Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Energie (ANARSE), et datent de l'année 2018.

La construction des taux tient compte de l'hétérogénéité des villes. On ne peut pas comparer le nombre de succursales de banques à Port-au-Prince où la population est élevée, avec celui de Jacmel par exemple. L'hétérogénéité de la superficie pose moins de problème en ce qui concerne notre travail, puisque la pénétration bancaire aussi bien que la disponibilité des soins de santé concerne des services qui s'adressent à la population locale quel que soit la superficie de la ville. Les taux sont calculés comme indiqué dans les équations 5.2 et 5.3, sachant que B_i et S_i sont respectivement le taux de pénétration bancaire et le taux de disponibilité des soins de santé dans

la ville i . Les autres éléments du calcul des taux sont des proportions. Il s'agit de : la proportion de succursales de banques présentes dans la ville i , notée par BP_i ; de celle des établissements de santé disposant de lits qui sont présents dans ladite ville, notée par PS_i ; de la proportion de la population totale de la ville i .

$$B_i = \frac{P_{B_i}}{P_{P_i}} \quad 5.2$$

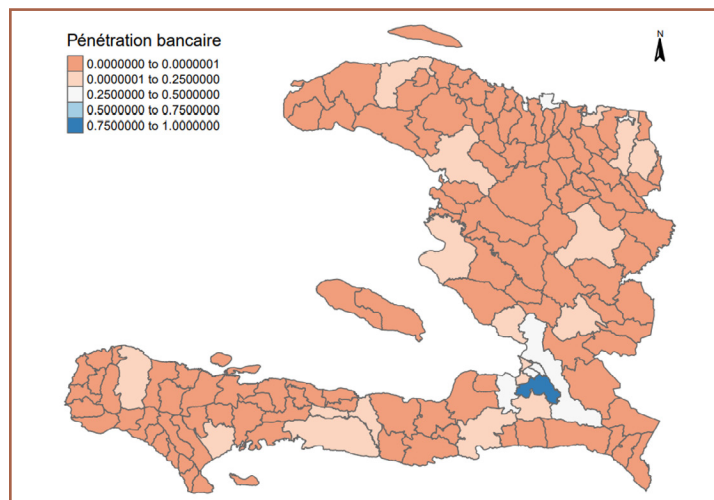
$$S_i = \frac{P_{S_i}}{P_{P_i}} \quad 5.3$$

Ainsi calculé, chaque taux est un ratio de la proportion de la variable considérée par rapport à celle de la population. Pour ramener nos deux taux à des valeurs comprises entre 0 et 1, chacune de ces deux variables est divisée par sa valeur maximale. En ce qui concerne la couverture en électricité, il s'agit d'une variable binaire qui prend la valeur 1 lorsqu'une ville bénéficie de l'accès à l'électricité fournie par la compagnie nationale d'électricité, Electricité d'Haïti (EDH). Dans le cas contraire, elle prend la valeur 0.

5.2.1 Description des données

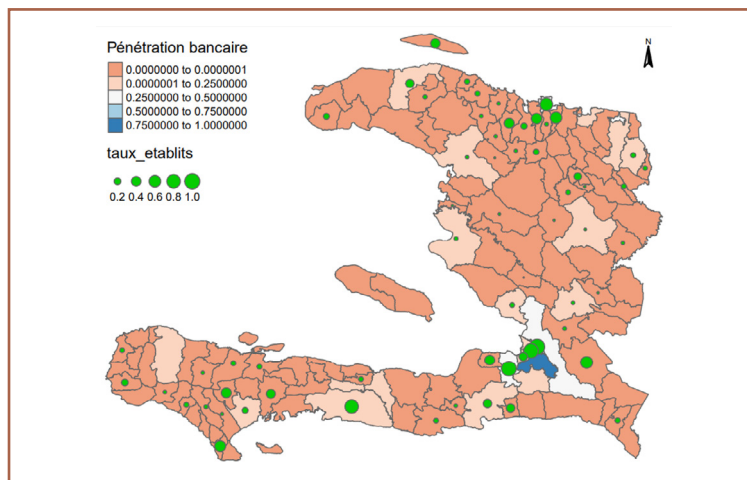
La figure 5.1 présente la répartition spatiale du taux de pénétration bancaire. Elle révèle une concentration des succursales de banques dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, notamment à Pétion-Ville. Les villes éloignées de Port-au-Prince tendent à ne pas disposer de banques ou à avoir un faible taux de pénétration bancaire. La concentration des banques dans les villes de la zone métropolitaine de Port-au-Prince peut suggérer une tendance des banques à pénétrer les villes les plus développées. D'ailleurs, les villes autres que celles de la zone métropolitaine dont le taux de pénétration bancaire est non nul sont pour la plus part les chefs-lieux des départements d'Haïti. Or, généralement, les chefs-lieux sont les villes les plus développées des départements. La tendance des banques à ouvrir des succursales dans les villes les plus développées a un sens économique en se rappelant qu'il s'agit d'entreprises à but lucratif qui recherchent la maximisation de leur profit.

FIGURE 5.1 – Répartition spatiale du taux de pénétration bancaire



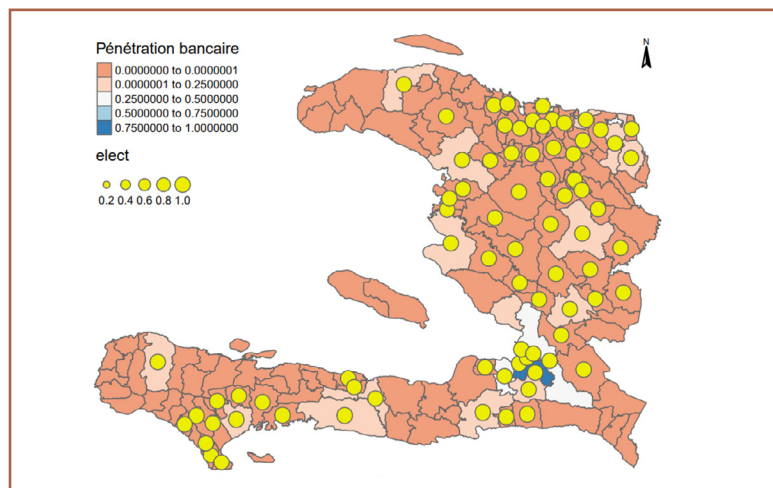
En comparant, sur une carte, le taux de pénétration bancaire avec le taux de disponibilité des soins de santé, la figure 5.2 montre que les banques tendent à ouvrir leurs succursales dans les villes les plus développées en termes de disponibilité des soins de santé. L'accès au soin de santé, étant un indicateur de développement, la figure 5.2 suggère alors que le niveau de développement d'une ville peut favoriser la pénétration bancaire.

FIGURE 5.2 – Répartition spatiale du taux de pénétration bancaire et de la disponibilité des soins de santé



Lorsque l'on considère les villes bénéficiant d'une couverture en électricité, nous n'arrivons pas visuellement à déceler un lien précis entre ledit taux et la pénétration bancaire (voir la figure 5.3). Ceci résulte probablement du fait qu'il s'agit d'une variable binaire qui ne révèle pas suffisamment les différences de couverture en électricité entre les villes. Deux villes peuvent être couvertes en électricité, tandis que la consommation est plus élevée dans l'une que dans l'autre. Mais, les données relatives à la consommation des villes en électricité ne sont pas disponibles.

FIGURE 5.3 – Répartition spatiale du taux de pénétration bancaire et de la couverture des villes en électricité



5.3 Tests globale et locale de Moran

Pour construire la matrice des pondérations, W , il nous faut déterminer le nombre de plus proches voisines considérées pour chacune des villes. Nous appliquons le test de Moran pour un certain nombre de villes voisines, allant de 1 à 10. Nous retenons comme nombre de plus proches villes voisines, celui qui correspond à la plus faible probabilité pour la statistique de Moran. Ainsi, le nombre de proches villes voisines retenus est de 4 (voir le tableau 5.1). Tenant compte du nombre de villes voisines choisies, la distance entre les villes voisines est calculée.

Pour les différents nombres de plus proches villes voisines considérées dans le tableau 5.1, la probabilité associée à la statistique de Moran est toujours inférieure à 5%, indiquant qu'il faut rejeter l'hypothèse nulle. Nous concluons que la statistique de Moran est différente de zéro, suivant l'évidence statistique. Le signe de toutes les statistiques est positif (voir le tableau 5.1). Il y a donc une autocorrélation spatiale positive du niveau de pénétration bancaire dans les villes d'Haïti. Le test de Moran vient donc confirmer l'une de nos hypothèses. Alors, l'augmentation du niveau de pénétration bancaire dans une ville pourrait entraîner celle de ses villes voisines.

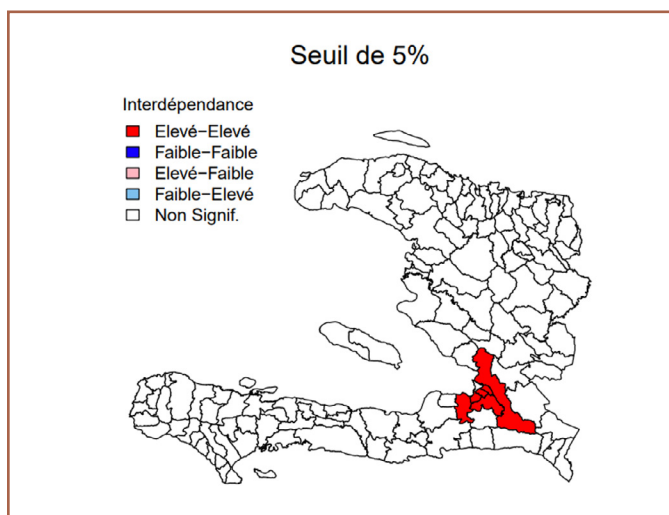
TABLE 5.1 – Résultats du test de Moran, suivant le nombre des plus proches villes voisines

Voisines	I-Moran	Probabilité
1	0.59	9.8e-14
2	0.50	3.6e-17
3	0.50	1.5e-23
4	0.43	1.3e-23
5	0.35	5.0e-20
6	0.34	1.3e-21
7	0.27	1.1e-17
8	0.25	9.9e-17
9	0.22	2.6e-15
10	0.19	3.0e-23

Bien que le test de Moran ait confirmé l'existence d'une autocorrélation spatiale positive du taux de pénétration bancaire, cette interdépendance des villes n'est pas forcément la même partout sur le territoire d'Haïti. En vue d'obtenir plus de précision sur la relation entre les villes, nous calculons les indices d'autocorrélations locales de Moran et les présentons sur la carte. Ceci nous permet d'identifier des poches de pénétration bancaire.

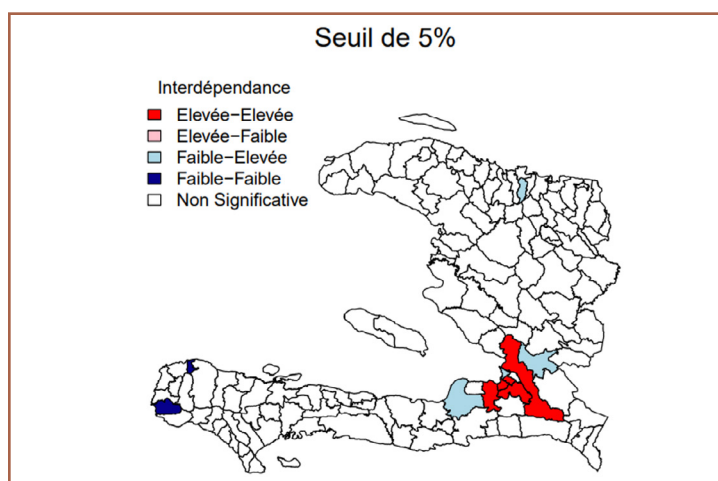
La figure 5.4 montre que les autocorrélations spatiales locales de Moran ne sont pas significatives dans la plupart des cas. Elles le sont uniquement pour des villes de la zone métropolitaine de Port-au-Prince où une poche de pénétration bancaire existe. C'est d'ailleurs l'unique poche de pénétration bancaire significative, comme on peut le remarquer sur la carte de la figure 5.4. Les banques sont donc concentrées dans l'aire de la capitale d'Haïti, la zone métropolitaine de Portau-Prince.

FIGURE 5.4 – Carte des poches de pénétration bancaire



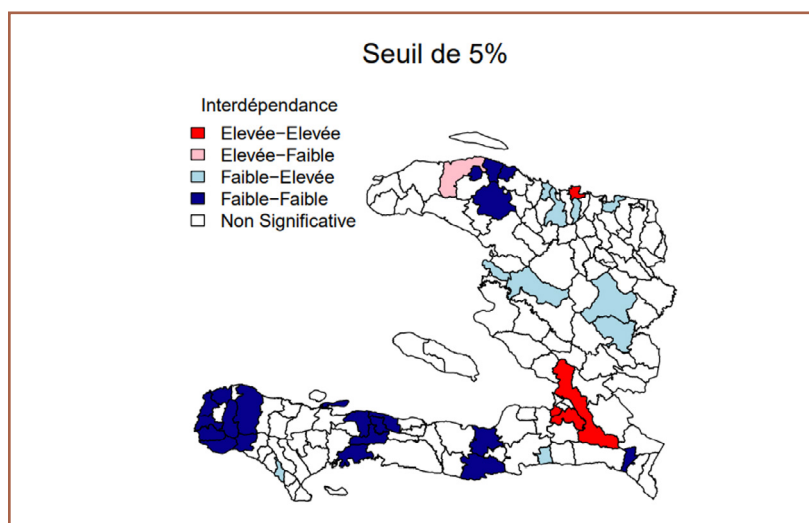
Voulant comparer le taux de pénétration bancaire aux indicateurs de développement que sont le taux de disponibilité des soins de santé et la couverture en électricité, nous réalisons le test de corrélation bivariée de Moran. Les indices locaux de corrélation qui sont significatives sont reportés sur la carte d’Haïti. Il faut préciser que les indices dont il s’agit indiquent la corrélation entre le taux de pénétration bancaire d’une ville et le niveau de développement des villes voisines. Le test de corrélation bivariée de Moran indique que pour certaines villes de la zone métropolitaine ainsi que la ville de Croix-des-Bouquets qui est proche de ladite zone, elles ont un taux de pénétration bancaire élevé et corrélé avec le taux de disponibilité des soins de santé de leurs voisines. C’est l’unique endroit, suivant la figure 5.5 où il existe une corrélation pour des villes ayant un taux de pénétration bancaire élevé et leurs voisines qui ont un taux élevé d’accès aux soins de santé. Il s’agit donc d’un cluster de forte pénétration bancaire et de disponibilité des soins de santé.

FIGURE 5.5 – Carte de la corrélation de la disponibilité des soins de santé dans les villes voisines avec la pénétration bancaire



En considérant notre second indicateur de développement, la figure 5.6 révèle l'existence, encore dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, d'un cluster de forte pénétration bancaire et de forte couverture en électricité. Ce cluster comprend moins de villes, comparativement au précédent qui considérait la pénétration bancaire et la disponibilité des établissements de santé. Dans la zone indiquée, le taux de pénétration bancaire d'une ville est donc influencé par le niveau de développement de ses villes voisines. La figure 5.6 révèle aussi l'existence d'un cluster de faible pénétration bancaire et de faible couverture en électricité dans le Nord-Ouest et la Grand-Anse.

FIGURE 5.6 – Carte de la corrélation de la couverture en électricité des villes voisines avec la pénétration bancaire



5.4 Discussion

Il y a une disparité en termes de pénétration bancaire entre la zone métropolitaine de Port-au-Prince et les villes de province. Bien que les banques soient présentes dans certaines villes de province, l'unique poche de forte pénétration bancaire est identifiée dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Le regroupement des banques dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince suggère l'existence d'un faible niveau de compétition dans ce secteur. Si le niveau de compétition était élevé, les banques seraient plus incitées à rechercher des opportunités dans d'autres villes, en dépit du fait qu'elles soient moins développées que la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Or, la littérature révèle que la concentration du secteur bancaire et le manque de compétition affecte négativement la croissance économique (DIALLO, 2017). AWOLOWO (2014) abonde dans le même sens, révélant le rôle positif de la compétition des banques sur l'accès au crédit et la croissance économique. Il importe donc de stimuler la création de banques dans les villes de province. Ceci peut renforcer la compétition au profit des agents économiques qui sont en dehors de la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

Tenant compte du faible niveau de développement des villes de la province, comparativement à la zone métropolitaine de Port-au-Prince, l'incitation à l'installation de succursales et à la création de nouvelles banques en province doit être financière.

Elle doit permettre aux banques de réaliser des profits sur leurs opérations dans les villes de province. En assumant que les banques soient rationnelles, c'est d'ailleurs ce qui explique leur concentration dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, si elles sont incitées à s'installer en province, elles opteront pour les villes les plus développées. Cette rationalité correspond aux résultats de notre étude qui montre que les banques s'orientent dans les villes les plus développées, évitant les moins développées.

Les résultats, ayant montré que le taux de pénétration bancaire d'une ville est positivement corrélé au taux de disponibilité des soins de santé et à la couverture en électricité, suggère que le niveau de développement des villes de la zone métropolitaine les rend attrayantes aux banques. En fait, le développement des villes peut contribuer à l'augmentation des activités économiques. Prenons, par exemple, le cas de la disponibilité des soins de santé ; les établissements de santé avec lits, n'étant pas nombreux dans le pays, peuvent attirer des ménages venant de très loin. Ils y arrivent avec d'autres besoins à satisfaire durant leur séjour dans la ville qui les reçoit : hébergement, nourriture, transport etc. La demande générée par ses besoins peut contribuer à stimuler les activités économiques dans la ville hôte. Or, le volume des activités économiques peut créer un besoin de services bancaires, et plus généralement de services financiers. De même, il est possible que ce soit le taux de pénétration qui affecte le niveau de développement des villes. En fait, la corrélation n'indique pas dans quel sens s'oriente la relation de causalité.

L'identification d'un cluster de faible pénétration bancaire et de faible couverture en électricité dans le Nord-Ouest et la Grande-Anse, supporte aussi l'hypothèse que la pénétration bancaire pourrait faire suite à un minimum de développement des villes. Il faut comprendre dans les résultats de notre travail que les banques peuvent ne pas s'intéresser à une ville n'ayant pas un minimum de développement local. En révélant que le niveau de développement local influence la pénétration bancaire dans les villes, implicitement nos résultats suggèrent la nécessité pour l'Etat de stimuler leur développement, pour y attirer une offre bancaire. Ceci est cohérent avec BECK, DEMIRGÜC-KUNT et PERIA (2007) qui montrent que les banques s'étendent davantage sur un territoire lorsque les infrastructures se développent.

Cependant, il faut souligner que l'association du taux de pénétration bancaire avec nos indicateurs de développement n'indique pas une relation de causalité. Il est possible que le taux de pénétration bancaire influence le niveau de développement; il est aussi possible que ce soit le niveau de développement qui affecte le taux de pénétration bancaire. De plus, d'autres facteurs, telle que la population, peuvent influencer le taux de pénétration bancaire. L'une des limites de notre travail est qu'elle soit descriptive. En ce sens, une régression spatiale permettrait de mieux comprendre l'impact du niveau de développement, aussi bien que d'autres facteurs, sur le taux de pénétration bancaire.

5.5 Conclusion

Ce travail entendait vérifier s'il existe un lien entre la pénétration bancaire dans les villes d'Haïti et le niveau de développement de ces dernières. En nous basant sur le test de MORAN (1950), nous avons pu montrer que le niveau de pénétration bancaire des villes subit une influence spatiale significative dans la zone métropolitaine de Port-au-

Prince. Le test d'autocorrélation locale de Moran aussi bien que le test de corrélation bivariée de Moran concordent pour montrer que la zone métropolitaine de Port-au-Prince connaît un niveau de développement élevé, comparativement aux villes de province; c'est dans cette zone que l'étude a localisé l'unique poche de pénétration bancaire.

Bien que l'étude révèle l'influence du niveau de développement des villes sur leur taux de pénétration bancaire, il faut souligner qu'elle n'a pas testé la causalité développement versus pénétration bancaire. Il est possible que cette causalité aille dans les deux sens, où les deux phénomènes s'influencent mutuellement. En dépit de l'absence d'un tel test, les résultats du papier contribuent à la littérature sur l'inclusion financière en montrant que l'on peut agir sur le niveau de développement des villes, pour augmenter le taux de pénétration bancaire. Cette recherche devra se poursuivre en vue d'approfondir notre compréhension des relations entre l'existence des banques et le niveau de développement d'Haïti.

Références

ANSELIN, Luc (1995). "Local indicators of spatial association (LISA)". In : Geographical analysis 27.2, p. 93-115. <https://doi.org/10.1111/j.1538-4632.1995.tb00338.x>

AJISAFE, R.A. et F.M. AJIDE (2014). "Bank competition and economic growth : evidence from Nigeria". In : Journal of Emerging Trends in Economics and Management Sciences 5.5, p. 419-425. <https://doi.org/10.1016/j.jfineco.2006.07.002>

BECK, Thorsten, Asli DEMIRGÜC-KUNT et Maria Soledad Martinez PERIA (2007). "Reaching out : access to and use of banking services across countries". In : Journal of Financial Economics 85, p. 234-266.

BELINGA, Thierry, Zhou Jun, Doumbe Doumbe Eric, Gahe Zimy Samuel Yannick et Koffi Yao Stéphane Landry (2016). "Causality relationship between bank credit and economic growth : evidence from a time series analysis on a vector error correction model in Cameroon". In : Procedia - Social and Behavioral Sciences, 235, p. 664-671. <https://doi.org/10.1016/j.sbspro.2016.11.061>

BERGER, Allen N., Iftekhar HASAN et Leora F. KLAPPER (2004). "Further evidence on the link between finance and growth : an international analysis of community banking and economic performance". In: Journal of Financial Services Research 25, p.169-202. <https://doi.org/10.1023/B:FINA.0000020659.33510.b7>

BERNARD, Phillipe et Jérôme VICENTE (2000). "Modèles décentralisés d'interactions et coexistence spatiale des modes de coordination". In : Revue d'Economie Industrielle 93.4, p. 95-116.

CADET, Raulin Lincifort (2009). "A Theory of linkage between monetary policy and banking failure in developing countries". In : Journal of Financial Economic Policy 1.2, p. 143-154. <https://doi.org/10.1108/17576380911010254>

DALL'ERBA, Sandy et Julie LE GALLO (2005). "Dynamique du processus de convergence régionale en Europe". In : Région et Développement 21-2005, p. 119- 139.

DIALLO, Boubacar (2017). "Corporate governance, bank concentration and economic growth". In : Emerging Markets Review 32, p. 28-37. <https://doi.org/10.1016/j.ememar.2017.05.003>

EMECHETA, B. C. et R. C. IBE (2014). "Impact of bank credit on economic growth in Nigeria : application of reduced vector autoregressive (VAR) technique". In : European Journal of Accounting Auditing and Finance Research 2.9, p. 11-21.

GARRETT, Thomas A., Gary A. WAGNER et David C. WHEELLOCK (2005). "A spatial analysis of state banking regulation". In : Papers in Regional Science 84.4, p. 575-595. <https://doi.org/10.1111/j.1435-5957.2005.00022.x>

KELEJIAN, Harry H. et Ingmar R. PRUCHA (2010). "Specification and estimation of spatial autoregressive models with autoregressive and heteroskedastic disturbances". In : Journal of Econometrics 157.1, p. 53-67. <https://doi.org/10.1016/j.jeconom.2009.10.025>

KING, RG et Ross LEVINE (1993). "Finance and growth : Schumpeter might be right". In : The Quarterly Journal of Economics 108.3, p. 717-737. <https://doi.org/10.2307/2118406>

MORAN, Patrick A. P. (1950). "A test for serial dependence of residuals". In : Biometrika 37, p. 178-181.

MSPP (2015). Rapport statistique 2015. Rapp. tech. Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP).

PECQUEUR, Bernard (1989). Le développement local. Paris : Syros.

PROVIDENCE, Christophe (2015). "Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : quelles externalités locales ?" Thèse de doct. Université des Antilles.

SAMARGANDI, Nahla, Jan FIDRMUC et Sugata GHOSH (2015). "Is the relationship between financial development and economic growth monotonic ? Evidence from a sample of middle income". In : World Development 68, p. 66-81. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2014.11.010>



Cette communication est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.